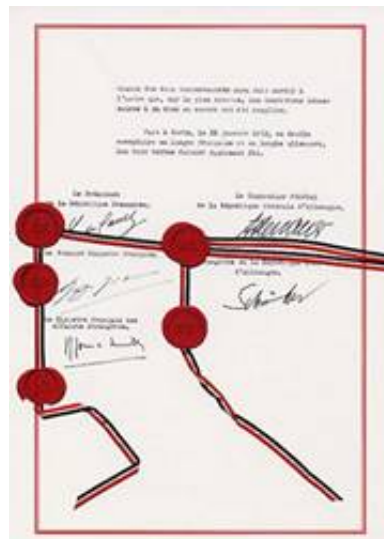


27 février 2004 / 27 février 2014 : « L'alliance germano-américaine pour le XXIe siècle » a 10 ans aujourd'hui



La rhétorique du « couple franco-allemand » n'existe... qu'en France

Le traité franco-allemand de l'Élysée fut signé par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer le 22 janvier 1963. De nos jours, soit 41 ans après sa signature, les médias de grande diffusion et les principaux partis politiques continuent à présenter ce traité comme l'acte de naissance d'un prétendu « couple franco-allemand ».



La fable qui nous est racontée - en France essentiellement, et dans le but de manipuler mentalement nos seuls compatriotes - serait que le « couple franco-allemand » constituerait l'axe fondamental de la stratégie internationale des deux États, et la clé de voute de la « construction européenne ».

Pourtant, et comme je l'ai rappelé dans ma conférence « Qui gouverne la France et l'Europe ? », ce traité de l'Élysée signé par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer le 22 janvier 1963 fut entièrement dénaturé, 5 mois

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
après, par un fameux « préambule interprétatif » voté sans crier gare par le Bundestag allemand le 15 juin 1963 au moment de sa ratification.

Ce « préambule interprétatif » réintroduisit unilatéralement, sans l'accord de la France, tous les éléments que Charles de Gaulle avait justement délibérément exclus du traité, dans l'objectif de desserrer les liens entre l'Allemagne et les États-Unis afin de soustraire l'Europe à l'hégémonie américaine.

Les députés allemands, dûment chapitrés par les émissaires de Washington, insistèrent donc dans ce « préambule interprétatif » - qui devrait plutôt être qualifié de « préambule destructeur » - sur la subordination de la « construction européenne » à l'intégration militaire atlantique, la coopération obligatoire de cette « construction européenne » avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, et la nécessité de faire entrer le Royaume-Uni dans cette « construction européenne ».

PRÉAMBULE À LA LOI PORTANT RATIFICATION DU TRAITÉ FRANCO-ALLEMAND VOTÉ PAR LE BUNDESTAG (Bonn, 15 juin 1963)

Convaincu que le traité du 22 janvier 1963 entre la République fédérale d'Allemagne et la République française renforcera et rendra effective la réconciliation et l'amitié entre le peuple allemand et le peuple français,

Constatant que les droits et les obligations découlant pour la République fédérale des traités multilatéraux auxquels elle est partie ne seront pas modifiés par ce traité,

Manifestant la volonté de diriger l'application de ce traité vers les principaux buts que la République fédérale d'Allemagne poursuit depuis des années en union avec ses autres alliés et qui déterminent sa politique, à savoir:

- *le maintien et le renforcement de l'Alliance des peuples libres et, en particulier, **une étroite association entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique,***
- *l'obtention du droit d'autodétermination pour le peuple allemand et le rétablissement de l'unité allemande,*
- *la défense commune dans le cadre de l'Alliance de l'Atlantique nord et l'intégration des forces armées des États membres du pacte,*
- *l'unification de l'Europe selon la voie tracée par la création des Communautés européennes, **en y admettant la Grande-Bretagne** et les autres États désirant s'y joindre et le renforcement des Communautés existantes,*
- *l'abaissement des barrières douanières par des négociations entre **la Communauté économique européenne, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, ainsi que d'autres États, dans le cadre du GATT.***

*Conscient qu'une coopération franco-allemande **conduite selon ces buts** sera bénéfique pour tous les peuples, servira au maintien de la paix dans le monde et contribuera par là simultanément au bien des peuples français et allemand,*

Le Bundestag ratifie la loi suivante. [suit le texte du traité de l'Élysée]

En votant ce document, le Bundestag vida donc de substance, dès 1963, la philosophie du traité de l'Élysée lui-même, se comporta comme un vassal de Washington et ruina toute possibilité de bâtir une « Europe européenne ». L'objectif stratégique que poursuivait Charles de Gaulle avec le traité franco-allemand de l'Élysée fut donc anéanti six mois après sa signature.

- soit à [ma conférence en ligne](#), notamment la partie 2/4 à partir de 17'00
- soit au dossier en ligne, très détaillé, que j'ai consacré à cette question le 22 janvier 2013, à l'occasion du [50e anniversaire de la signature du traité de l'Élysée](#)



Signature du traité franco-allemand dit "de l'Élysée" le 22 janvier 1963.

De gauche à droite, assis autour de la table :

- *Gerhard Schroeder, ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne*
- *Konrad Adenauer, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, en train de signer le traité*
- *Charles de Gaulle, président de la République française, en train de signer l'autre copie du traité*
- *Georges Pompidou, Premier ministre de la République française*
- *Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères de la République française*

Une observation minutieuse de la photo donne l'impression que les deux ministres des affaires étrangères, allemand et français, à chaque bout de la table, prennent un air absent, ou songeur. Comme s'ils savaient déjà parfaitement, l'un et l'autre, que ce traité serait vidé de sens par la partie allemande lors de sa ratification quelques mois après.

le très réel « couple germano-américain » n'est caché... qu'en France

Par ailleurs, voici dix ans jour pour jour aujourd'hui - c'était le 27 février 2004 -, le chancelier d'Allemagne Gerhard Schröder se rendit à Washington pour signer, avec le président américain George W. Bush, un document capital baptisé « Alliance germano-américaine pour le XXIe siècle ».

27 février 2004 : Le Président américain George W. Bush et le Chancelier d'Allemagne Gerhard Schröder signent « l'Alliance germano-américaine pour le XXIe siècle » ("Das deutsch-amerikanische Bündnis für das 21. Jahrhundert")

Ce document fut élaboré sans la moindre concertation ni avec la France ni avec les prétendus « partenaires européens ». Il grave dans le marbre d'un accord bilatéral entre Washington et Berlin, la même stratégie que celle du fameux « protocole interprétatif » voté par le Bundestag allemand le 15 juin 1963 pour dénaturer le traité franco-allemand de l'Élysée du 22 janvier 1963.

En voici quelques extraits :

« Nous renforçons notre attachement à l'égard de l'OTAN comme point d'ancrage de notre défense commune et comme forum incontournable des consultations transatlantiques.

Nous soutenons le processus en cours d'intégration européenne et soulignons qu'il est important que l'Europe et l'Amérique travaillent ensemble comme partenaires au sein d'une communauté de valeurs.

Nous saluons l'élargissement historique aussi bien de l'OTAN que de l'Union européenne ».

[Source et texte complet : <http://www.diploweb.com/forum/hillard3.htm>]

Cette alliance stratégique constitue un véritable bras d'honneur à l'égard des autres pays européens, et en premier lieu à l'égard de la France puisqu'elle constitue la négation même du prétendu « couple franco-allemand ».

La preuve a ainsi été faite qu'entre 1963 et notre époque, c'est la France qui a changé, ce n'est pas l'Allemagne. Nos voisins d'outre-Rhin ont toujours privilégié – et continuent de privilégier, une alliance avec les États-Unis d'Amérique sur tout autre chose, et en particulier sur la France.

Il est d'ailleurs fondamental de relever que cette alliance stratégique fait l'objet d'un consensus de l'ensemble de la société allemande, et tout spécialement d'un consensus entre le CDU-CSU (équivalent de notre UMP) et le SPD (équivalent de notre PS).

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

Peu de temps après son élection à la Chancellerie, Angela Merkel (CDU) se rendit en effet à Washington pour confirmer au Président américain George W. Bush que la pseudo-alternance gauche/droite qui venait d'avoir lieu en Allemagne ne remettait nullement en cause cette « Alliance germano-américaine pour le XXIe siècle » signée par son prédécesseur (SPD).

13 janvier 2006 : La nouvelle Chancelière d'Allemagne, Angela Merkel (CDU), vient faire acte de vassalisation à Washington en confirmant au Président George W. Bush que « l'Alliance germano-américaine pour le XXIe siècle » engage tous les responsables politiques allemands.

Conclusion : « l'alliance germano-américaine pour le XXIe siècle » est l'une des preuves les plus irréfutables que toute promesse d'« autre Europe » est une manipulation éhontée de l'opinion française

« L'Alliance germano-américaine pour le XXIe siècle », dont nos voisins d'outre-Rhin peuvent fêter aujourd'hui le 10e anniversaire, reste taboue dans nos médias de grande diffusion et dans tous les partis politiques français, à l'exception de l'UPR.

Et pour cause !

Car cette alliance – qu'aucun grand média ni aucun parti politique français ne veut présenter à nos concitoyens par peur de briser le mythe du « couple franco-allemand » – constitue non seulement le plus bel hommage posthume à la lucidité de Charles de Gaulle, mais aussi le plus cinglant désaveu pour tous ceux qui osaient – et qui osent encore parfois – présenter la prétendue « construction européenne » comme ayant vocation à faire « contrepoids » à l'influence américaine.

Comment, en effet, prétendre vouloir faire « contrepoids » à l'influence américaine si l'on se ligote dans une construction politique, économique et monétaire dans laquelle le principal pays - l'Allemagne - a conclu une alliance, valant subordination complète, à l'hégémonie américaine ?!?



L'affiche du Parti Socialiste pour appeler les Français à voter Oui au référendum sur le traité de Maastricht le 20 septembre 1992 apparaît, avec le recul du temps, comme une véritable escroquerie morale et politique. Le PS, avec d'ailleurs beaucoup d'autres forces politiques françaises, a prétendu à nos concitoyens que la « construction européenne » permettrait de « faire le poids » face à l'influence américaine. 32 ans après, le masque est tombé. C'est exactement le contraire qui était vrai, et seul Charles de Gaulle défendait vraiment les intérêts de la France.

Gageons que seule l'UPR commémore aujourd'hui en France ce 10e anniversaire de « l'Alliance germano-américaine pour le XXIe siècle ». Car cet anniversaire, soigneusement caché par nos médias, offre un argument supplémentaire pour tous les adhérents et sympathisants de l'UPR : il leur permet d'apporter à leur entourage l'une des preuves les plus irréfutables que toute promesse d'« Autre Europe » est une manipulation éhontée de l'opinion française.

Non seulement il est statistiquement impossible de parvenir à une unanimité de 28 États pour modifier de fond en comble les traités existants ; mais de surcroît, le premier pays de l'UE, par la taille de sa population et de son économie, est pieds et poings liés avec Washington et les intérêts atlantistes depuis bientôt 70 ans. Et l'Allemagne a encore confirmé son lien de subordination par cette Alliance qui a aujourd'hui 10 ans.

De Mme Le Pen à M. Besancenot en passant par M. Dupont-Aignan, M. Mélenchon et toute la scène politique française, tous les politiciens promettent à nos concitoyens de faire « une Autre Europe », et même de « renégocier les traités » s'il le faut.

Fort bien ! Mais ils vont faire cette « Autre Europe » ou « renégocier les traités » avec qui ?